

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous avons maintenu l'indexation pleine et entière du supplément du revenu garanti et des versements aux anciens combattants, par ailleurs, le crédit d'impôt enfants augmentera plus vite que l'inflation au cours des trois prochaines années. Nous nous sommes engagés à mettre en place un impôt minimum à partir de l'an prochain. Il y a dans ce budget beaucoup de dispositions qui touchent la question de justice et je suis persuadé que les Canadiens les appuient.

* * *

[Français]

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION DE LA SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier, nous avons fait la preuve que vous n'aviez pas respecté vos engagements solennels à l'endroit des personnes âgées.

Aujourd'hui, la secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social déclarait, comme on le rapporte dans le journal *La Presse*, ce qui suit, et je cite:

... le gouvernement Mulroney n'est pas tenu de respecter sa promesse d'indexer les pensions de vieillesse, promesse faite pendant la campagne électorale de l'été dernier.

Ma question au premier ministre est celle-ci: Est-ce que la déclaration faite par la secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social représente la position du premier ministre et du gouvernement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que la position... la députée est absente de la Chambre aujourd'hui.

M. Rossi: Ils l'ont cachée!

M. Mulroney: Mais, au contraire! Le député de Bourassa dit qu'on l'a cachée. C'est une des femmes les plus distinguées du Québec, une de nos grandes Québécoises, et on la met en évidence tout le temps, on est fier d'elle. Le nom de Bertrand est un nom qu'on mentionne avec fierté. Elle ne disait pas qu'elle parlait pour le gouvernement. Ce sont le ministre des Finances et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui ont fait des déclarations pour le gouvernement, et je pense que c'est clair et que cela saute aux yeux.

LA PLEINE INDEXATION DES PENSIONS DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, afin de s'assurer que la parole du très honorable premier ministre ne soit pas mise en doute, est-ce qu'il peut s'engager dès maintenant à demander au ministre des Finances de rétablir la pleine indexation des pensions de sécurité de la vieillesse, comme vous vous y êtes engagé à Sherbrooke, le 26 juillet, principalement pour les personnes âgées

Questions orales

vivant en-dessous du seuil de la pauvreté qui perdront 54 dollars par mois à cause de ce budget?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je trouve que le gouvernement s'est pas mal défendu depuis qu'il détient le pouvoir.

M. Chrétien: Il a pulvérisé le record des promesses rompues.

M. Rodriguez: Pressurisons les pauvres.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous avons élargi les dispositions concernant l'allocation au conjoint à 85,000 nouveaux Canadiens parmi les moins nantis qui ne recevaient pas, naguère, les prestations qu'ils recevront maintenant, et je trouve que c'est un pas dans la bonne voie.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Si le député se donnait la peine de lire attentivement les documents budgétaires, il verrait bien que nous avons pris des dispositions pour revoir la situation lorsque les circonstances et nos ressources le permettraient.

* * *

LES PENSIONS

LA PROMESSE ÉLECTORALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre des Finances, pour justifier la désindexation des prestations de retraite n'a pas cessé de nous donner des réponses creuses, c'est le moins que l'on puisse dire.

Je voudrais donc poser une question au premier ministre toujours sur ce sujet. Le 26 juillet dernier, il a promis aux Canadiens qu'un gouvernement conservateur rétablirait intégralement l'indexation de toutes les prestations de retraite à compter du 1^{er} janvier 1985. Hier, le secrétaire parlementaire du ministre chargé de la santé nationale et du bien-être social de toute la population a déclaré que les conservateurs n'étaient pas obligés de tenir parole. Cela explique-t-il vraiment pourquoi le premier ministre a manqué à sa promesse envers les retraités du Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes...

M. Nunziata: Pas du tout intègre, Mulroney.

M. Mulroney: Tenez, en voilà un qui s'y connaît en matière d'intégrité.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: En effet.

M. Mulroney: C'est écrit sur son front.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!